

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2016

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 3178)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 13

présenté par
M. Arnaud Leroy

ARTICLE 3

À la seconde phrase de l'alinéa 5, après le mot :

« membres »,

insérer les mots :

« du conseil de développement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.